

MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT

CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL SESSION JUIN 2024

ÉPREUVE : ARTS APPLIQUÉS ET CULTURES ARTISTIQUES

- Crayons de couleur
- Crayon à papier
- Gomme
- Feutres fin noir
- Taille crayon

Les techniques à séchage lent sont proscrites. Le papier calque n'est pas autorisé.

ÉPREUVE ECRITE : MATHÉMATIQUES ET PHYSIQUE – CHIMIE GROUPEMENT 1 ET 2

- L'usage de la calculatrice avec mode examen actif est autorisé ;
- L'usage de la calculatrice sans mémoire, « type collègue », est autorisé ;
- Tout autre matériel est interdit ;
- Aucun document autorisé.

ÉPREUVE ECRITE : PRÉVENTION, SANTÉ, ENVIRONNEMENT

- Aucun document n'est autorisé.
- L'utilisation de la calculatrice n'est pas autorisée.

ÉPREUVE ÉCRITE : LANGUE VIVANTE ETRANGERE (ANGLAIS – ESPAGNOL – ITALIEN)

- L'utilisation du dictionnaire et de la calculatrice n'est pas autorisé.

ÉPREUVE ORALE : LANGUE VIVANTE ETRANGERE

- Un document à part sera envoyé par mail aux candidats concernés

ÉPREUVE ECRITE : FRANÇAIS

- Aucun matériel n'est autorisé.

ÉPREUVE ORALE : FRANÇAIS

Possibilité de support visuel (une réalisation en lien avec le métier, ou une expérience professionnelle) sur lequel l'écrit ne dépasse pas le statut de titre ou de légende.

ÉPREUVE ORALE : HISTOIRE GEO

Liste de huit documents, chaque document correspondant à un des thèmes des programmes d'histoire géographie et d'enseignement moral et civique :

- 1 - La France de la Révolution française à la Ve République : l'affirmation démocratique (histoire)
- 2 - La France et la construction européenne depuis 1950 (histoire)
- 3 - Espaces, transports et mobilités (géographie)
- 4 - Espaces urbains : acteurs et enjeux (géographie)
- 5 - Être citoyen (enseignement moral et civique - Premier objet d'étude : Devenir citoyen, de l'École à la société)
- 6 - La protection des libertés : défense et sécurité (enseignement moral et civique - Premier objet d'étude : Devenir citoyen, de l'École à la société)
- 7 - La Liberté, nos libertés, ma liberté (enseignement moral et civique - Second objet d'étude : Liberté et démocratie)
- 8 - La laïcité (enseignement moral et civique - Second objet d'étude : Liberté et démocratie)

Ne pas faire apparaître d'annotations personnelles sur les documents fournis : Chaque document doit contenir uniquement un titre, des références précises (source) et un cadre qui le délimite.

MATÉRIEL À APPORTER PAR LE CANDIDAT

CAP BOULANGER

EP2 – Production

TENUE PROFESSIONNELLE OBLIGATOIRE

- 1 veste professionnelle
- 1 tablier
- 1 calot ou casquette ou charlotte en laboratoire de boulangerie
- 1 pantalon professionnel
- 1 paire de chaussures de sécurité antidérapantes avec coques
- 1 torchon
- 2 masques de protection (Covid)

PETIT MATÉRIEL

- 1 brosse
- 2 coupe-pâte (1 arrondi, 1 angle droit)
- 1 corne
- 1 couteau de tour
- 1 couteau d'office
- 1 fouet
- 1 lame à scarifier
- 1 minuteur
- 1 pinceau
- 1 paire de ciseaux
- 1 palette coudée
- 1 rouleau
- 1 thermomètre
- Une calculatrice et le nécessaire pour écrire

DOCUMENTS AUTORISÉS

Un cahier de recettes personnel avec les différentes étapes de travail est autorisé. Mais, ne sont pas autorisés les organigrammes, les photos et les schémas.

En cas de non-conformité, il ne sera pas autorisé pour l'épreuve. En cas d'oubli, aucun autre document ne sera fourni au candidat par les examinateurs.



Les téléphones portables, « smartphones », tablettes tactiles et, de manière générale, tout appareil doté d'une mémoire électronique (ex : calculatrices programmables) permettant la prise de photographies et / ou la consultation de fichiers **doivent être impérativement éteints et rangés dans le sac du candidat.** L'utilisation de ces appareils est interdite et est susceptible de poursuites pour tentative de fraude par l'autorité académique.